

OFFRE D'EMPLOI

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL NUMÉRIQUE

[POSTULER!](#)

Le numérique n'a plus de secret pour vous? Vous êtes motivé-e-s par les valeurs de l'ouverture, de la collaboration et du partage? Vous avez le goût de vous joindre au mouvement national accélérateur de la transformation numérique des organismes culturels québécois? Vous êtes intéressé-e-s à jouer un rôle efficient dans la démocratisation de la culture dans nos collectivités?

Ce poste est pour vous!

Description

Sous la responsabilité de la direction générale, l'agent-e de développement culturel numérique (ADN) a la responsabilité de poursuivre la coordination de la transformation numérique de l'organisme déjà en cours. En étroite collaboration avec les membres de l'équipe, l'ADN assure le soutien, la formation et la mise en place du numérique dans les processus de travail. De plus, l'ADN est responsable de divers mandats de concertation, de veille, de formation et de développement de projets et de services.

Plus spécifiquement, les tâches de l'ADN sont :

1. Assurer la concertation des membres du réseau Les Arts et la Ville issus du monde municipal et du monde des arts et de la culture afin de favoriser des alliances, des partenariats et du maillage entre les acteurs de l'univers numérique, de la culture, des communications, du milieu municipal et de celui de la recherche.

Ce mandat comprend les tâches suivantes :

- contribuer et collaborer au réseau national d'agent-e-s de développement culturel numérique (plus de 50 agent-e-s sur le territoire québécois);
- mobiliser les acteurs culturels et municipaux de toutes les régions du Québec et des francophonies canadiennes, et d'autres selon les opportunités;
- participer à l'élaboration de la stratégie d'animation de la communauté de pratique portée par des valeurs d'entraide, de partage et de collaboration;

- valoriser, par des communications régulières avec le réseau national, les actions du réseau Les Arts et la Ville par :
 - les connaissances, les ressources et les expertises offertes;
 - l'accompagnement et le financement disponibles pour la mise en œuvre de projets structurants en numérique dans le milieu culturel et municipal;
- agir comme personne ressource-conseil pour la construction de la programmation et pour l'animation de rendez-vous fédérateurs, régionaux ou nationaux, du milieu culturel numérique, comme le Forum des innovations culturelles (FIC);
- contribuer au développement numérique du réseau Les Arts et la Ville en accord avec les priorités de son plan stratégique 2018-2023 de même que son plan d'action.

2. Assurer une veille régionale, nationale et internationale afin d'accroître le partage des expertises, des connaissances et des pratiques numériques dans le milieu culturel et municipal, contribuant ainsi à développer le niveau de littératie numérique des membres du réseau Les Arts et la Ville.

Ce mandat comprend les tâches suivantes :

- alimenter un réseau de veille numérique multisectorielle à l'échelle nationale;
- répertorier et promouvoir les pratiques innovantes, les nouveaux modèles d'affaires utiles pour les membres du réseau Les Arts et la Ville;
- encourager la réflexion par la diffusion d'une information pertinente en lien avec le numérique dans les outils de communication de l'organisme;
- documenter et partager les pratiques numériques, nouvelles ou existantes, présentes au sein des mondes municipal et de la culture afin de mettre en lumière les conditions de réussite et les écueils rencontrés dans la mise en œuvre de projets numériques.

3. Assurer, soutenir ou accompagner des activités d'éveil et de formation permettant de contribuer à la transformation numérique de Les Arts et la Ville et de son réseau de membres.

Ce mandat comprend les tâches suivantes :

- implanter des outils numériques (ateliers hybrides, collecte de données, analyse) et assurer le soutien technique des ateliers et formations en ligne;
- développer des outils collectifs permettant l'acquisition de compétences numériques pour les mondes municipal et de la culture et assurer leur diffusion par des stratégies de communication pertinentes (exemples : boîtes à outils, guides de bonnes pratiques, etc.).

4. Coordonner, collaborer ou participer à la mise en oeuvre de projets favorisant le développement de projets culturels numériques structurants.

Ce mandat comprend les tâches suivantes :

- participer au projet d'implantation conjointe du site Web et du CRM en tant que spécialiste du numérique (suivi du cahier des charges, évaluation des solutions technologiques, modélisation et gouvernance des données internes en vue d'une migration);
- faciliter la gestion, la classification et l'archivage de la documentation produite par Les Arts et la Ville.
- collaborer au développement du projet sur la sécurité des données (bonnes pratiques à l'interne, gouvernance, etc.).

Exigences

- une bonne connaissance des acteurs et des dynamiques des mondes municipal et de la culture;
- un esprit d'analyse et de synthèse développé;
- un sens aiguisé de la communication, de la mobilisation et du travail d'équipe;
- une aisance à œuvrer dans des réseaux décentralisés qui misent sur le partage, l'entraide et la collaboration;
- une grande autonomie, de la polyvalence et un bon sens de la débrouillardise;
- un sens aigu des responsabilités, de l'organisation et des priorités;
- un esprit d'initiative, de l'entregent ainsi qu'un bon sens politique;
- de la créativité et la volonté d'apporter de nouvelles idées;
- un sens développé du leadership et la capacité de poser un regard global et stratégique sur le rôle que joue l'ADN dans l'organisme;
- une excellente maîtrise du français écrit et une bonne connaissance de l'anglais.

Le ou la candidat-e recherché-e doit détenir les compétences numériques suivantes :

- un baccalauréat ou une maîtrise en administration, communications, sciences de l'information ou dans un domaine connexe;
- un minimum de trois ans d'expérience professionnelle liée à l'utilisation du numérique;
- de l'expérience en matière d'utilisation d'outils collaboratifs dans un cadre professionnel (ex. : Office 365, Slack, Asana, etc.);
- de l'expérience en matière d'implantation de sites internet et de CRM et une très bonne compréhension des principaux concepts numériques (ex. : la maîtrise du fonctionnement des réseaux sociaux, le Web, l'analyse de données, etc.);
- une bonne connaissance des outils numériques (Sharepoint, outils d'analytiques de données, etc.)
- une connaissance de la gestion des communautés virtuelles;
- une bonne capacité et de l'expérience en matière de rédaction et de création de contenus, particulièrement sur le Web;

Conditions de travail

Horaire de travail : 28 heures par semaine

Modalité de travail hybride, télétravail et présentiel ou autre, à déterminer selon le lieu de résidence au Québec (siège social situé au Centre culture et environnement Frédéric Back, à Québec);

Début prévu de l'emploi : dès que possible

Durée du mandat : 30 mois (fin de contrat 31 mars 2025), avec possibilité de prolongation

La personne doit aussi être disponible pour participer, occasionnellement, à certains événements professionnels en dehors des horaires réguliers de travail.

Détails / procédures

Si ce défi vous intéresse, postulez par courriel au plus tard le **23 juin 2022** en faisant parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ à l'adresse suivante : candidature@arts-ville.org.

Seul-e-s les candidat-e-s retenu-e-s seront contacté-e-s.